

**Plan de formation
relatif à l'ordonnance sur la formation professionnelle
initiale de**

graphiste CFC

10 août 2009

(Version du 6 août 2012)

Table des matières

Introduction	4
Profil de la profession	4
Structure du plan de formation	4
Définition des termes	6
Termes en rapport avec la méthodologie	6
Termes spécifiques à la profession	8
Partie A Compétences opérationnelles	10
1 Compétences méthodologiques	10
2 Compétences sociales et personnelles	12
3 Compétences professionnelles	14
3.1 Démarchage	14
3.2 Analyse	16
3.3 Planification	19
3.4 Idée	21
3.5 Concept	24
3.6 Projet	26
3.7 Conception détaillée	31
3.8 Présentation	33
3.9 Réalisation	35
3.10 Administration des projets	40
Partie B Tableau des leçons	42
Partie C Organisation, répartition et durée des cours interentreprises	43
Partie D Procédures de qualification	45
Partie E Approbation et entrée en vigueur	47
Adaptations dans le plan de formation de graphiste CFC	48
Annexe	49
Liste des documents établis pour la mise en œuvre de la formation professionnelle initiale	49

Introduction

Profil de la profession

Les graphistes CFC travaillent dans le domaine de la communication visuelle. Ils conçoivent, créent et réalisent des médias imprimés et des médias électroniques dans un très vaste domaine d'activités. Celui-ci va du corporate design à la conception de médias, d'informations, d'emballages, jusqu'à la réalisation de stands d'exposition et de foire en passant par la création de contenus didactiques ou d'illustration de ceux-ci.

Les graphistes travaillent avec système, font preuve d'innovation et recherchent continuellement de nouvelles possibilités de réaliser leurs travaux de création. Ils planifient et contrôlent le déroulement des projets, suivent la production et exécutent les travaux courants d'administration. Ils ont pour objectif de concrétiser de manière optimale le message de leur client en engageant leur créativité, leurs connaissances professionnelles et leurs aptitudes créatrices et manuelles. Ils tiennent compte des aspects économiques et écologiques dans la réalisation de leurs projets.

Le succès de leur activité professionnelle passe par une approche logique, l'esprit d'analyse, la persévérance, la clarté dans la conception, la compétence linguistique, l'inventivité, l'envie d'expérimenter et l'aptitude à remettre en question les éléments déjà créés. La participation active et passive aux développements dans les domaines de la culture, de la société, de la politique, de l'économie et de la science tout comme une bonne connaissance du savoir transmis, l'ouverture d'esprit aux nouveautés, la tolérance face à l'inconnu et à ce qui est différent ainsi qu'une approche empathique et l'aptitude à pouvoir s'identifier sont par ailleurs les bases essentielles de leur activité créatrice.

4 | 49

Leur solide formation de généraliste permet aux graphistes, après un bref temps d'adaptation, d'exercer leur activité dans tous les segments de leur champ professionnel. Ils sont des collaborateurs hautement qualifiés dans la section graphique d'une agence de communication ou de publicité, dans un atelier graphique ou dans la section « communication » d'une entreprise ou d'une institution.

Sachant que leur travail marque la culture de communication de leur temps, les graphistes adoptent une attitude responsable et critique face à leur propre travail.

Structure du plan de formation

Le plan de formation repose sur le modèle pédagogique et didactique qui régit la méthode triplex. Selon cette méthode, les objectifs de formation sont exprimés à trois niveaux : les objectifs généraux, les objectifs particuliers et les objectifs évaluateurs (voir également p. 4, « Objectifs »). Les objectifs de formation sont formulés de manière à ce que la réussite de la procédure de qualification rendent les candidats aptent à exercer leur profession. Les contenus de la procédure de qualification découlent de manière cohérente des objectifs de formation.

Les objectifs évaluateurs sont attribués aux différents lieux de formation. Les niveaux de taxonomie expriment le degré d'approfondissement (voir p. 5).

Exemple:

Objectifs évaluateurs

Les graphistes sont capables ...		EP	CIE	E	TAX
3.4.2.1	... d'expliquer en utilisant leurs propres termes les critères qui régissent leurs idées;		III		C2
3.4.2.2	... d'établir un catalogue de critères permettant d'apprécier leurs idées;		III		C6
3.4.2.3	... d'établir, pour des essais, un catalogue de critères permettant d'apprécier leurs idées;	3			C6
3.4.2.4	... d'établir, pour des mandats, un catalogue de critères permettant d'apprécier leurs idées;			3	C6
↑ <i>a</i>	↑ <i>b</i>	↑ <i>c</i>			↑ <i>d</i>

a Numérotation des objectifs évaluateurs

b Les objectifs évaluateurs contiennent :

- un objet clair ;
- une attitude visée mesurable ;
- des moyens auxiliaires ;
- une échelle d'appréciation.

c Trois lieux de formation (le chiffre indique l'année de formation au cours de laquelle l'objectif évaluateur est dispensé) :

EP = école professionnelle

CIE = cours interentreprises (numéro du cours en chiffres romains)

E = entreprise

d Niveau de taxonomie

Définition des termes

Termes en rapport avec la méthodologie

Compétences opérationnelles

Les **compétences professionnelles** rendent les graphistes aptes à résoudre des tâches techniques dans leur champ professionnel, à faire face à l'évolution des exigences de la profession et à satisfaire à ces dernières.

Les **compétences méthodologiques** permettent aux graphistes de travailler de manière méthodique et organisée, d'utiliser les moyens auxiliaires de manière efficiente et de résoudre les problèmes de manière ciblée.

Les **compétences sociales et personnelles** permettent aux graphistes de gérer efficacement leurs relations sociales et de relever avec assurance les défis de la communication et du travail en équipe. Ils renforcent ainsi leur personnalité et sont prêts à s'investir en faveur de leur développement personnel.

Objectifs

Les exigences et objectifs professionnels de la formation de graphiste sont réalisés par le biais de trois niveaux : les objectifs généraux, les objectifs particuliers et les objectifs évaluateurs. Les objectifs évaluateurs permettent aux graphistes d'acquérir les compétences méthodologiques, sociales et personnelles requises. 6 | 49

Les **objectifs généraux** décrivent en termes généraux les thèmes de la formation professionnelle. Ils précisent par ailleurs l'importance des thèmes traités. Les objectifs généraux s'appliquent à tous les lieux de formation.

Les **objectifs particuliers** traduisent un objectif général en termes de comportements que doivent adopter les personnes en formation dans certaines situations. Ils décrivent concrètement ce qui doit être appris. Ils s'appliquent à tous les lieux de formation.

Les **objectifs évaluateurs** décrivent les compétences professionnelles. Ils diffèrent d'un lieu de formation à l'autre.

Lieux de formation

Pour éviter que la formation ne présentent ni lacunes ni parallélismes, les attributions des lieux de formation sont précisées comme suit : Les lieux de formation doivent se compléter de manière idéale.

- a Le déroulement dans le temps de la formation doit, dans la mesure du possible, se présenter comme suit :
- b enseignement théorique par **l'école professionnelle (EP)** et dans le cadre des cours interentreprises (CIE) ;
- c approfondissement à l'école professionnelle et dans les **cours interentreprises (CIE)** des connaissances acquises dans le cadre d'exercices et de projets ;
- d mise en œuvre dans la pratique, consolidation et application aux différentes activités de **l'entreprise formatrice (E)**

Les graphistes en formation doivent effectuer des stages d'une durée minimale de 4 mois soit dans un atelier de graphiste, soit dans une agence de communication ou de publicité.

Taxonomie des objectifs évaluateurs

Chaque objectif évaluateur est attribué à un niveau C. Le niveau concerné reflète le niveau d'exigence de l'objectif évaluateur.

- C1 (Savoir)** Restituer un savoir appris par cœur.
Exemple : « Les graphistes sont capables de citer les principales étapes de l'histoire du design à partir du 19^e siècle en utilisant la terminologie consacrée ».
Les graphistes restituent le savoir tel qu'ils l'ont appris.
- C2 (Compréhension)** Comprendre une matière donnée.
Exemple : Les graphistes sont capables d'expliquer de manière claire, à l'aide d'esquisses, les règles de base qui régissent la construction des caractères d'une écriture.
L'apprentissage par cœur de la matière ne suffit pas, les graphistes doivent en comprendre le sens.
- C3 (Application)** Transférer le savoir à une situation et l'appliquer.
Exemple : « Les graphistes sont capables d'élaborer différents caractères et chiffres selon des règles imposées ».
Le savoir acquis doit ici être adapté à différentes situations de la pratique professionnelle.
- C4 (Analyse)** Analyser un cas, une situation complexe ou un système et en déduire de manière autonome les structures et les principes qui les sous-tendent sans avoir pu préalablement se familiariser avec ces éléments.
Exemple : « Les graphistes sont capables d'évaluer des idées sur la base de leur qualité communicationnelle ».
Un système inconnu et complexe est analysé.
- C5 (Synthèse)** Combiner de manière constructive deux contenus, notions, thèmes ou méthodes appris en vue de résoudre un problème.
Exemple : « Les graphistes sont capables, à l'aide de moyens créatifs, de développer des idées novatrices sur la base de contenus donnés ».
Des éléments nouveaux naissent à travers la combinaison de différents facteurs.
- C6 (Évaluation)** Se forger une opinion relative à une situation complexe et la justifier à l'aide de critères propres ou donnés.
Exemple : « Les graphistes sont capables d'élaborer un catalogue de critères en vue de l'évaluation de leurs propres idées ».
Les graphistes doivent se forger leur propre opinion par rapport à une matière complexe et justifier leur opinion.

Termes spécifiques à la profession (par ordre alphabétique)

Démarchage Acquisition de nouveaux mandats ; publicité auprès de clients potentiels

Branding Le Branding se comprend comme le transfert de valeurs clés sur un ou plusieurs produits en rapport avec une personne, une entreprise ou un objet dans le but de marquer leur identité. Cette valeur identitaire peut recouvrir plusieurs formes et peut notamment représenter l'aspect matériel et visuel de ces valeurs. En plus des aspects taxonomiques d'une marque (écriture, symboles, types de caractères, graphisme, etc.), des aspects tels que la crédibilité, l'impression générale et la perception par l'utilisateur entrent également en ligne de compte. Selon Mono: Branding. Vom Briefing bis zur Marke, Stiebner Verlag GmbH, München 2002

Briefing ... Document, entretien d'information – entre l'agence de publicité et le mandant – sur une idée publicitaire. Selon Duden. Das Fremdwörterbuch, 7. Auflage, Dudenverlag, Mannheim Leipzig Wien Zürich 2001

Corporate Design (CD) Aspects du design formant l'identité d'entreprise (voir sous ce chapitre).

Identité d'entreprise (Corporate Identity, CI) Par identité d'entreprise on comprend la gestion des processus identitaires d'une organisation. L'identité visée est véhiculée en interne et vers l'extérieur à travers l'aspect visuel (Corporate Design), la communication (Corporate Communications) et le comportement (Corporate Behaviour). Selon Dieter Herbst: Corporate Identity, Cornelsen Verlag, Berlin 1998

8 | 49

Moyens graphiques Les principaux moyens pour la conception graphique sont les couleurs, les formes, les mouvements et la lumière. Selon la technique et le domaine d'application, ces moyens peuvent revêtir différents aspects et qualités.

A un niveau plus détaillé, les termes utilisés en rapport avec les moyens graphiques dépendent de l'enseignement, du point de vue, de la technique utilisée et sont nommés et répertoriés de manière différente. Les principales notions dans ce contexte sont le point, la ligne, la surface, le corps, le volume, les couleurs, les contrastes, le modèle, la texture, la perspective, le détail, la dramaturgie, l'harmonie et la tension.

Marketing Le marketing englobe toutes les activités axées sur des groupes cibles qu'une entreprise entreprend en vue de positionner et de vendre un produit avec succès sur le marché.

Communication commerciale La communication commerciale vise à influencer l'homme de manière délibérée et ciblée en vue de l'encourager à acheter ou à changer son comportement. La communication commerciale interpelle, compare, suscite une émotion ou un intérêt ou éveille la curiosité. Elle vise les objectifs suivants : faire connaître, éveiller l'intérêt, informer et susciter l'action.

Portfolio Les graphistes ainsi que les agences de publicité et de communication offrent leurs services pour un mandat habituellement à l'aide d'un portfolio personnel. Ce dernier reste l'instrument privilégié aussi

bien pour le démarchage que pour la recherche d'un emploi. Il constitue en quelque sorte la carte de visite d'un(e) graphiste ou d'une agence et offre l'occasion de présenter ses propres projets de manière précise et dans une expression visuelle différenciée.

Sémiotique Théorie générale des signes, appelée également sémiologie en Europe. La sémiotique porte sur trois domaines : les signes en tant que tels, la manière dont ils sont organisés dans des systèmes ainsi que leur contexte. Selon David Crow: Zeichen, Stiebner Verlag GmbH, München 2005

Plan de formation, partie A

Compétences opérationnelles

1 Compétences méthodologiques

1.1 Techniques de travail et résolution de problèmes

Pour accomplir leurs tâches, les graphistes utilisent des méthodes et des systèmes qui leur permettent de travailler de manière ordonnée, de fixer des priorités, de différencier les travaux dépendant de clients et ceux qui ne dépendent pas de clients, d'organiser les processus avec système et de manière rationnelle tout en assurant la sécurité dans le cadre de leur activité. Ils planifient leurs tâches selon différentes étapes, travaillent en suivant des objectifs et de manière efficace.

1.2 Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus

Les processus économiques ne peuvent être considérés isolément. Les graphistes connaissent et appliquent des méthodes leur permettant de concevoir le rôle de leurs activités au sein de l'entreprise et par rapport aux différents processus situés en amont et en aval. Ils sont conscients des incidences de leurs activités sur leurs collègues et sur le succès de l'entreprise.

1.3 Pensée et action systémiques

La gestion de projets, de la naissance de l'idée jusqu'à la réalisation, est complexe. Grâce à leur approche et à leur action structurées, les graphistes travaillent de manière ciblée, efficiente et méthodique.

10 | 49

1.4 Stratégies d'information et de communication

L'utilisation des technologies modernes d'information et de communication revêt un rôle important. Les graphistes ont conscience de ce fait et s'efforcent d'optimiser le flux d'informations au sein de leur entreprise et de maintenir les systèmes à jour. Ils se procurent de manière autonome des informations et les mettent à profit dans l'exécution de leurs mandats.

1.5 Stratégies d'apprentissage

Différentes stratégies permettent d'apprendre plus efficacement et de se former tout au long de la vie. Comme les styles d'apprentissage varient d'une personne à l'autre, les graphistes remettent en question leur manière d'apprendre et l'adaptent aux différentes tâches et problématiques. Ils adoptent les stratégies d'apprentissage qui leur conviennent le mieux de manière à apprendre avec plaisir et efficacement tout en approfondissant leurs compétences, tant en termes d'apprentissage tout au long de la vie qu'en termes d'apprentissage individuel.

1.6 Techniques de créativité

Les graphistes doivent être ouverts à la nouveauté et aux méthodes non-conventionnelles. Dans leur travail de conception et lors de l'élaboration des projets, ils sont dès lors capables de sortir des sentiers battus et, grâce aux techniques de créativité, d'apporter des solutions novatrices. Les graphistes se distinguent par leur vivacité d'esprit et leur attitude ouverture face aux nouveautés et aux nouvelles tendances de la communication visuelle.

1.7 Techniques de présentation

La qualité de la présentation des projets graphiques est déterminante pour le succès des projets. Les graphistes connaissent et maîtrisent les méthodes de présentation et les mettent à profit dans l'intérêt des mandants.

1.8 Pensée et action écologiques

La pensée et l'action écologiques font partie intégrante de notre vie professionnelle quotidienne. Dans le cadre de leurs travaux, les graphistes appliquent les mesures de protection de l'environnement en usage dans l'entreprise et utilisent dans leur processus de création et de réalisation, dans la mesure du possible, des matériaux respectueux de l'environnement ainsi que des supports qui s'inscrivent dans la durée. Ils identifient les potentiels d'amélioration liés aux procédés de production écologique.

2 Compétences sociales et personnelles

2.1 Autonomie et responsabilité

Dans le domaine de la communication visuelle, que cela soit dans un atelier, dans une division graphique d'une agence de publicité ou de communication ou une division interne de communication et publicité d'une entreprise, les graphistes assument leur part de responsabilité dans le déroulement des processus de travail. Ils sont disposés à assumer des décisions et à agir consciencieusement.

2.2 Apprentissage tout au long de la vie

Le domaine de la communication visuelle est en perpétuelle évolution. Il est nécessaire de s'adapter à des changements rapides des besoins ou de la situation. Les graphistes en sont conscients et sont disposés à acquérir en permanence de nouvelles connaissances et à apprendre tout au long de la vie. Ils sont ouverts aux nouveautés, ils abordent l'innovation et les changements avec un état d'esprit créatif, ils augmentent leur compétitivité sur le marché du travail et affirment leur personnalité.

2.3 Capacité à communiquer

Dans le domaine de la communication visuelle, une communication adaptée aux destinataires et à la situation revêt un rôle primordial. Les graphistes font preuve d'ouverture d'esprit et de spontanéité. Ils sont ouverts au dialogue et appliquent d'une manière réfléchie les règles d'une communication réussie, que ce soit avec leurs collègues, leurs supérieurs ou les clients.

12 | 49

2.4 Capacité à gérer des conflits

Il n'est pas rare de voir surgir des situations conflictuelles dans le cadre des activités professionnelles quotidiennes du domaine de la communication visuelle, domaine qui réunit sur un même lieu de travail de nombreuses personnes aux opinions et avis divergeants. Les graphistes en sont conscients et réagissent de manière calme et réfléchie dans pareils cas. Ils gèrent la situation, sont prêts à accepter d'autres points de vue, s'expriment avec pertinence et recherchent des solutions constructives.

2.5 Aptitude au travail en équipe

Les tâches professionnelles et personnelles peuvent être résolues de manière individuelle ou en groupe. On décidera en fonction de la situation, si un travail ou un problème à résoudre est confié à une seule personne ou à un groupe. Les graphistes sont capables de travailler en équipe; ils connaissent les règles du travail d'équipe et en ont une expérience réussie.

2.6 Civilité

Au cours de l'exercice de leur profession, les graphistes entretiennent des contacts avec des personnes aux attentes variées en termes de comportement et de courtoisie. Les graphistes adaptent leur langage et leur comportement aux différentes situations et aux besoins de leurs interlocuteurs; ils sont ponctuels, soigneux et consciencieux.

2.7 **Résistance au stress**

Dans le domaine de la communication visuelle, l'accomplissement de certaines tâches exige des efforts tant physiques qu'intellectuels. Les graphistes sont capables d'y faire face en appréhendant les tâches qui leur incombent d'une manière calme et réfléchi. Ils gardent la vue d'ensemble dans les situations critiques.

3 Compétences professionnelles

3.1 Démarchage

Objectif général

Le marché est constamment en évolution, aussi bien sous l'angle des techniques et des structures que des tendances. Les graphistes sont fortement soumis à ces variations. Ils doivent pouvoir positionner et présenter clairement leurs prestations spécifiques. Pour ce faire, ils observent non seulement le marché mais aussi les tendances du design graphique. Il est essentiel pour les graphistes de s'approprier activement des champs d'activités dans lesquels ils feront valoir leurs atouts sous l'angle de la compétitivité et du professionnalisme. Les graphistes sont choisis par des clients potentiels sur la base des prestations qu'ils ont déjà fournies. Un portfolio constitué de manière professionnelle et un bon réseau de contacts sont de ce fait essentiels pour les graphistes.

Pour satisfaire à ces exigences, les graphistes apprennent, dans le cadre de leur formation, à observer le marché, à discerner les tendances du design graphique, à préparer des portfolios de manière professionnelle et à se constituer un réseau de contacts.

Compétences méthodologiques: 1.4 Stratégies de l'information et de la communication, 1.5 Stratégies d'apprentissage, 1.6 Techniques de créativité, 1.7 Techniques de présentation

Compétences sociales et personnelles: 2.1 Autonomie et responsabilité, 2.2 Apprentissage tout au long de la vie, 2.3 Capacité à communiquer, 2.6 Civilité

14 | 49

Objectif particulier

- 3.1.1 Les graphistes s'attachent à observer l'évolution du marché ainsi que les tendances du design graphique.

Objectifs évaluateurs

Les graphistes sont capables ...		EP	CIE	E	TAX
3.1.1.1	... d'expliquer, en utilisant leurs propres termes, les méthodes d'observation systématique du marché ;	1			C2
3.1.1.2	... de présenter de façon crédible leurs observations du marché en utilisant leurs propres termes ;	1			C2
3.1.1.3	... de présenter de façon crédible leurs observations du marché déterminantes pour un projet donné ;			1	C3
3.1.1.4	... de décrire de manière compréhensible, sur la base de leurs observations, les mouvements importants du marché ;	1			C2
3.1.1.5	... de décrire de manière compréhensible, sur la base de leurs observations, les mouvements importants du marché pour un projet donné ;			1	C3
3.1.1.6	... d'expliquer clairement les tendances du moment dans le domaine du design graphique ;	1			C2
3.1.1.7	... d'expliquer de manière concluante, en rapport avec des projets, leurs réactions face aux tendances du moment dans le domaine du design graphique.			1	C3

Objectif particulier

3.1.2 Les graphistes connaissent les champs d'activités que le marché leur offre.

Objectifs évaluateurs

Les graphistes sont capables ...		EP	CIE	E	TAX
3.1.2.1	... de décrire, en utilisant leurs propres termes, les principaux champs d'activités de leur profession ;	1			C2
3.1.2.2	... de décrire les compétences professionnelles requises pour les différents champs d'activités de leur profession ;	1			C2
3.1.2.3	... de décrire quels champs d'activités de leur profession conviennent le mieux à leurs aptitudes personnelles.	3			C4

Objectif particulier

3.1.3 Les graphistes sont capables de présenter leurs travaux avec un portfolio mis à jour.

Objectifs évaluateurs

Les graphistes sont capables ...		EP	CIE	E	TAX
3.1.3.1	... de commenter de manière claire, en leurs propres termes, les possibilités de présenter leurs travaux ;	3			C2
3.1.3.2	... de constituer un portfolio professionnel contenant leurs travaux ;	3			C3
3.1.3.3	... préparer un portfolio professionnel pour un atelier, la section graphique d'une agence de communication ou de publicité ou de leurs clients ;			3	C3
3.1.3.4	... d'utiliser les médias appropriés pour présenter leurs travaux ;	3			C3
3.1.3.5	... d'utiliser les médias appropriés pour la présentation de projets.			3	C3

15 | 49

Objectif particulier

3.1.4 Les graphistes ont conscience de l'importance d'un réseau de contacts.

Objectifs évaluateurs

Les graphistes sont capables ...		EP	CIE	E	TAX
3.1.4.1	... d'expliquer, en leurs propres termes, le rôle et la fonction d'un réseau de contacts en tant qu'instrument ciblé de marketing ;			3	C2
3.1.4.2	... de présenter, à l'aide d'exemples, de quelle manière des contacts peuvent être établis dans le cadre d'un réseau ;			3	C2
3.1.4.3	... de décrire, à l'aide d'exemples, comment entretenir des relations d'affaires.			3	C2

3.2 Analyse

Objectif général

Le travail des graphistes s'appuie sur le briefing avec les mandants. Le briefing permet de déterminer le volume de travail, les moyens requis et l'objectif visé par le mandat. Les graphistes analysent les données du briefing, optimisent ce dernier et s'y réfèrent dans leur travail.

Les graphistes effectuent des recherches dans le cadre du mandat. Ils explorent les champs de recherche principaux et apparentés, recherchent de nouvelles possibilités et observent les tendances. Ils analysent les résultats de leurs recherches, tirent des conclusions de leur analyse et définissent sur cette base les grandes lignes de l'exécution du mandat.

Les graphistes réunissent le matériel et les données recherchés, l'analyse et les conclusions sous la forme d'une documentation claire et structurée.

Afin que les graphistes soient aptes à analyser efficacement le briefing d'un projet de conception graphique, ils apprennent dans le cadre de leur formation les méthodes et les instruments à appliquer.

Compétences méthodologiques: 1.1 Techniques de travail et résolution de problèmes, 1.2 Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus, 1.3 Pensée et action systémiques, 1.4 Technologies de l'information et de la communication

Compétences sociales et personnelles: 2.1 Autonomie et responsabilité, 2.2 Apprentissage tout au long de la vie, 2.3 Capacité à communiquer, 2.5 Aptitude au travail en équipe, 2.6 Civilité

16 | 49

Objectif particulier

3.2.1 Les graphistes s'attachent à analyser le briefing et notamment les objectifs visés par le client.

Objectifs évaluateurs

Les graphistes sont capables ...		EP	CIE	E	TAX
3.2.1.1	... de décrire de manière compétente les éléments d'un briefing, en utilisant les termes appropriés ;	2			C2
3.2.1.2	... de présenter les objectifs d'un briefing donné ;	2			C4
3.2.1.3	... de définir, pour un mandat de création graphique, les actions qui découlent des objectifs convenus dans le cadre d'un briefing ;			2	C4
3.2.1.4	... d'optimiser un briefing donné ;	2			C4
3.2.1.5	... d'optimiser un briefing donné sur la base des résultats de sa propre analyse de marché et des tendances majeures dans le design graphique.			2	C5

Objectif particulier

3.2.2 Les graphistes attachent de l'importance à sonder, dans le cadre de leurs recherches, les champs centraux et les domaines apparentés du mandat ainsi que les tendances générales.

Objectifs évaluateurs

Les graphistes sont capables ...		EP	CIE	E	TAX
3.2.2.1	... d'expliquer, de manière claire et en utilisant leurs propres termes, le rôle et la fonction des recherches ;	2			C2
3.2.2.2	... de décrire, en indiquant les motifs, le thème de recherche central ;	2			C2
3.2.2.3	... d'indiquer la pertinence de domaines de recherche apparentés ;	2			C2
3.2.2.4	... d'indiquer le fonctionnement optimal de la collaboration avec les mandants dans le cadre d'une recherche ;			2	C2
3.2.2.5	... d'indiquer des tendances générales en rapport avec leur mandat ;	2			C2
3.2.2.6	... démontrer, dans le cadre de leur projet, comment la concurrence des mandants réagit aux tendances générales ;			2	C2
3.2.2.7	... de citer les principaux instruments et les méthodes pour l'acquisition d'informations ;	2			C1
3.2.2.8	... d'utiliser correctement les principaux instruments et les méthodes pour l'acquisition d'informations ;	2			C3
3.2.2.9	... de collecter des informations qui soutiennent à bon escient la résolution du mandat de création graphique.			2	C3

Objectif particulier

- 3.2.3 Les graphistes s'attachent à analyser leur recherche dans la perspective des objectifs du mandat et à en tirer les conclusions qui s'imposent.

17 | 49

Objectifs évaluateurs

Les graphistes sont capables ...		EP	CIE	E	TAX
3.2.3.1	... d'expliquer, en utilisant leurs propres termes, les méthodes permettant une analyse systématique ;	2			C2
3.2.3.2	... d'analyser systématiquement les résultats de leur recherche ;	2			C4
3.2.3.3	... d'analyser de manière systématique les résultats de leur recherche sous l'angle des objectifs stratégiques de l'entreprise mandataire ;			2	C5
3.2.3.4	... de déduire de l'analyse les conclusions pertinentes pour les objectifs fixés pour le mandat ;	2			C3
3.2.3.5	... de déduire de l'analyse les conclusions pertinentes pour les objectifs fixés pour le mandat et pour les objectifs stratégiques de l'entreprise mandataire ;			2	C5
3.2.3.6	... de déduire des conclusions des actions et mesures concrètes et ciblées pour l'exécution du mandat de création graphique.			2	C3

Objectif particulier

- 3.2.4 Les graphistes s'attachent à réunir les résultats de leur recherche dans une documentation.

Objectifs évaluateurs

Les graphistes sont capables ...		EP	CIE	E	TAX
3.2.4.1	... de citer les principaux éléments d'une documentation ;	2			C1
3.2.4.2	... d'utiliser pour leur projet la forme de présentation la plus appropriée pour leur documentation ;	2			C3
3.2.4.3	... d'utiliser pour leur projet, leur mandant et son environnement la forme de présentation la plus appropriée pour leur documentation ;			2	C3
3.2.4.4	... de concevoir une documentation claire et bien structurée ;	2			C3
3.2.4.5	... de concevoir une documentation claire, bien structurée et adaptée à la demande de mandant.			2	C3

3.3 Planification

Objectif général

Dans le cadre de mandats individuels aussi bien que de projets globaux, les graphistes coordonnent toutes les étapes du travail de manière détaillée, mettent les différents acteurs en contact et utilisent les ressources de manière ciblée. Ils développent une stratégie, fixent le calendrier et, en collaboration avec des professionnels du marketing, de la communication et des relations publiques, ils déterminent les mesures à prendre pour atteindre les objectifs de communication. Ce faisant, les graphistes respectent le budget fixé ainsi que les aspects écologiques. Ils présentent cette planification du projet au mandant.

Pour ce faire, les graphistes apprennent dans le cadre de leur formation à utiliser de manière appropriée la planification de projet en tant qu'instrument de travail primordial.

Compétences méthodologiques: 1.2 Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus, 1.3 Pensée et action systémiques, 1.8 Pensée et action écologiques

Compétences sociales et personnelles: 2.1 Autonomie et responsabilité, 2.3 Capacité à communiquer, 2.5 Aptitude au travail en équipe, 2.6 Civilité

Objectif particulier

- 3.3.1 Les graphistes s'attachent à planifier le déroulement du projet de manière détaillée; ils sont notamment soucieux de respecter les données budgétaires et les aspects écologiques.

19 | 49

Objectifs évaluateurs

Les graphistes sont capables ...		EP	CIE	E	TAX
3.3.1.1	... d'expliquer, en utilisant leurs propres termes, les objectifs et les méthodes de la planification de projet stratégique ;	2			C2
3.3.1.2	... d'établir un calendrier détaillé couvrant toutes les étapes du projet ;	2			C3
3.3.1.3	... de gérer leur calendrier détaillé couvrant toutes les étapes du projet ;			2	C4
3.3.1.4	... de planifier les moyens de communication en fonction des objectifs ;	2			C3
3.3.1.5	... de planifier les moyens de communication en fonction des objectifs de communication généraux et des objectifs stratégiques de l'entreprise mandataire ;			2	C5
3.3.1.6	... de respecter les données budgétaires dans leur planification ;			2	C3
3.3.1.7	... de respecter les aspects écologiques dans leur planification.			2	C3

Objectif particulier

- 3.3.2 Les graphistes s'efforcent de mettre en contact de manière optimale tous les partenaires qui collaborent au projet.

Objectifs évaluateurs

Les graphistes sont capables ...		EP	CIE	E	TAX
3.3.2.1	... de discerner les principales interfaces dans le déroulement d'un projet ;			2	C2
3.3.2.2	... d'expliquer, en utilisant leurs propres termes, de quelle manière les partenaires qui collaborent au projet sont pris en compte dans le calendrier ;			2	C2
3.3.2.3	... d'expliquer de quelle manière ils assurent la coordination du projet.			2	C2

Objectif particulier

- 3.3.3 Les graphistes s'attachent à présenter de manière compréhensible le plan du projet au mandant et à tous les partenaires du projet et à tenir compte de leurs avis dans la suite de la planification.

Objectifs évaluateurs

Les graphistes sont capables ...		EP	CIE	E	TAX
3.3.3.1	... de présenter le plan préétabli du projet de manière claire et pertinente ;	2			C3
3.3.3.2	... de soumettre le plan préétabli du projet de manière compréhensible et en utilisant leurs propres termes ;	2			C2
3.3.3.3	... d'expliquer le plan du projet de manière pertinente et détaillée au mandant et aux partenaires concernés ;			2	C3
3.3.3.4	... de justifier de manière claire le choix des moyens de communication sur la base des données du projet ;	2			C2
3.3.3.5	... de proposer de manière convaincante au mandant le choix des moyens de communication ;			2	C3
3.3.3.6	... de tenir compte de l'avis du mandant dans la planification du projet.			2	C3

3.4 Idée

Objectif général

Les graphistes développent de nombreuses et diverses idées en vue de l'exécution d'un mandat graphique. Le développement de manière globale et approfondie d'idées créatrices et novatrices est la mission principale de cette phase de travail. Ces idées seront ensuite éprouvées sous l'angle de leur qualité conceptuelle et communicative, choisies en fonction de celles qui répondent le mieux aux objectifs fixés et présenter au mandant. Ce processus doit refléter les aspects socio-culturels.

La créativité et le plaisir d'utiliser de manière ludique les moyens d'expression de la création visuelle, le développement de visions et une bonne capacité de discernement sont des aptitudes essentielles de cette phase de travail.

Afin que les graphistes réussissent à trouver les idées pour la réalisation du projet graphique qui leur est confié, ils se familiarisent, dans le cadre de leur formation, avec les méthodes et les instruments requis.

Compétences méthodologiques: 1.1 Techniques de travail et résolution de problèmes, 1.2 Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus, 1.3 Pensée et action systémiques, 1.6 Techniques de créativité, 1.7 Techniques de présentation

Compétences sociales et personnelles: 2.3 Capacité à communiquer, 2.4 Capacité à gérer des conflits, 2.6 Civilité, 2.7 Résistance au stress

21 | 49

Objectif particulier

- 3.4.1 Les graphistes s'attachent à développer des idées novatrices de manière ciblée et systématique, en fonction des contenus donnés et à l'aide des méthodes favorisant la recherche d'idées.

Objectifs évaluateurs

Les graphistes sont capables ...		EP	CIE	E	TAX
3.4.1.1	... d'expliquer, en utilisant leurs propres termes, au moins trois méthodes usuelles permettant le développement d'idées ;		III		C2
3.4.1.2	... de décrire de manière compréhensible, à l'aide d'un exemple, le choix de la méthode permettant le développement d'idées ;		III		C2
3.4.1.3	... d'utiliser de manière ciblée, dans le cadre d'essais, au moins trois méthodes permettant le développement d'idées ;		III		C3
3.4.1.4	... d'utiliser de manière ciblée, dans le cadre de mandats, au moins trois méthodes permettant le développement d'idées ;	3			C3
3.4.1.5	... d'appliquer de manière ciblée au moins trois méthodes de développement d'idées ;			3	C3
3.4.1.6	... de décrire de manière compréhensible, sur la base d'une idée propre, la systématique de la recherche d'idées ;		III		C3
3.4.1.7	... de développer des idées novatrices à l'aide de moyens créatifs ;		III		C3
3.4.1.8	... de développer, pour des essais et pour des contenus donnés, des idées novatrices à l'aide de moyens créatifs ;	3			C5

3.4.1.9	... de développer, pour des mandats de création graphique, des idées novatrices à l'aide de moyens créatifs.			3	C5
---------	--	--	--	---	----

Objectif particulier

3.4.2	Les graphistes s'appliquent à choisir, pour un projet de conception, des idées en fonction de leur utilité et sont capables de les présenter de manière compréhensible.
-------	---

Objectifs évaluateurs

Les graphistes sont capables ...		EP	CIE	E	TAX
3.4.2.1	... d'expliquer les critères d'évaluation de leurs idées personnelles en utilisant leurs propres termes ;		III		C2
3.4.2.2	... d'établir un catalogue de critères pour l'évaluation de leurs propres idées ;		III		C6
3.4.2.3	... d'établir, pour des essais, un catalogue de critères pour l'évaluation de leurs propres idées ;	3			C6
3.4.2.4	... d'établir, pour des mandats de création graphique, un catalogue de critères pour l'évaluation de leurs propres idées ;			3	C6
3.4.2.5	... en fonction de critères prédéfinis, d'évaluer les idées sur la base de leurs qualités innovatrices et conceptuelles ;		III		C4
3.4.2.6	... en fonction de critères prédéfinis, d'évaluer, pour des essais, les idées sur la base de leurs qualités innovatrices et conceptuelles ;	3			C4
3.4.2.7	... en fonction de critères prédéfinis, d'évaluer, pour des mandats de création graphique, les idées sur la base de leurs qualités innovatrices et conceptuelles ;			3	C4
3.4.2.8	... en fonction de critères prédéfinis, d'évaluer les idées sur la base de leur intention de communication ;		III		C4
3.4.2.9	... en fonction de critères prédéfinis, d'évaluer, pour des essais, les idées sur la base de leur intention de communication ;	3			C4
3.4.2.10	... en fonction de critères prédéfinis, d'évaluer, pour des mandats de création graphique, les idées sur la base de leur intention de communication ;			3	C4
3.4.2.11	... de choisir l'idée appropriée sur la base des critères formulés ;		III		C4
3.4.2.12	... de choisir, pour des essais, l'idée appropriée sur la base des critères formulés ;	3			C4
3.4.2.13	... de choisir, pour des mandats de création graphique, l'idée appropriée sur la base des critères formulés ;			3	C4
3.4.2.14	... de présenter une idée sous la forme d'esquisses compréhensibles de manière à pouvoir utiliser ces dernières pour la concrétisation du projet de conception ;		III		C5
3.4.2.15	... de présenter, pour des essais, une idée sous la forme d'esquisses compréhensibles de manière à pouvoir utiliser ces dernières pour la concrétisation du projet de conception ;	3			C5
3.4.2.16	... de présenter, pour des mandats de création graphique, une idée sous la forme d'esquisses compréhensibles de manière à pouvoir utiliser ces dernières pour la concrétisation du projet de conception ;			3	C5

3.4.2.17	... de commenter de manière pertinente le potentiel d'une idée choisie ;		III		C3
3.4.2.18	... de commenter de manière pertinente, pour des essais, le potentiel d'une idée choisie ;	3			C3
3.4.2.19	... de commenter de manière pertinente, pour des mandats de création graphique, le potentiel d'une idée choisie.			3	C3

Objectif particulier

3.4.3 Les graphistes ont conscience des interdépendances socio-culturelles.

Objectifs évaluateurs

Les graphistes sont capables ...		EP	CIE	E	TAX
3.4.3.1	... de citer, en utilisant la terminologie exacte, les principales étapes de l'histoire de l'art et de la culture à partir du 19 ^e siècle ;	1			C1
3.4.3.2	... de citer, en utilisant la terminologie exacte, les principales étapes de l'histoire du design à partir du 19 ^e siècle ;	1			C1
3.4.3.3	... de décrire, en utilisant la terminologie exacte, l'évolution de l'écriture ;	1			C2
3.4.3.4	... de décrire, à l'aide d'exemples, l'évolution de la typographie ;	1			C2
3.4.3.5	... de décrire, à l'aide d'exemples, l'évolution de la communication visuelle ;	1			C2
3.4.3.6	... d'exposer, en utilisant leurs propres termes, les tendances actuelles de la culture et de la société ;	3			C2
3.4.3.7	... d'exposer en utilisant leurs propres termes, dans le cadre de leurs projets, les tendances actuelles de la culture et de la société ;			3	C5
3.4.3.8	... de situer leur travail dans le contexte socio-culturel ;	3			C5
3.4.3.9	... de tenir compte pour leurs projets du contexte socio-culturel tout en prenant en considération les instructions propres au mandat.			3	C5

3.5 Concept

Objectif général

Dans le cas de projets d'envergure, les graphistes élaborent des concepts visuels. Ces programmes permettent de définir les moyens et les éléments de la conception et décrivent la systématique et les règles qui régissent leur application. L'objectif visé est d'obtenir une communication visuelle cohérente qui soutient de manière optimale le message à faire passer dans le cadre du mandat. Le concept tient compte, d'une part, des conclusions de l'analyse effectuée préalablement et, d'autre part, des conditions-cadre stratégiques, économiques et de communication du mandat décrites dans le cadre du briefing. Les graphistes soumettent le programme de conception au mandant.

Une approche analytique et systématique et une méthode de travail structurée sont indispensables pour mener à bien cette phase de travail.

Afin de permettre aux graphistes d'élaborer des concepts visuels avec succès, les méthodes et les outils nécessaires à cette fin leur sont enseignés dans le cadre de la formation.

Compétences méthodologiques: 1.1 Techniques de travail et résolution de problèmes, 1.2 Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus, 1.3 Pensée et action systémiques, 1.4 Stratégies d'information et de communication, 1.5 Stratégies d'apprentissage, 1.6 Techniques de créativité, 1.8 Pensée et action écologiques

Compétences sociales et personnelles: 2.1 Autonomie et responsabilité, 2.3 Aptitude à la communication, 2.5 Aptitude au travail en équipe, 2.6 Civilité, 2.7 Résistance au stress

24 | 49

Objectif particulier

- 3.5.1 Dans le cas de projets d'envergure, les graphistes s'attachent, sur la base du résultat du briefing et de l'analyse, à élaborer avec système un concept visuel en tenant compte des intentions de communication, des conditions-cadre économiques et des aspects écologiques liés au développement durable.

Objectifs évaluateurs

Les graphistes sont capables ...		EP	CIE	E	TAX
3.5.1.1	... de décrire, en utilisant leurs propres termes, les principales fonctions du marketing, de la communication commerciale et des relations publiques ;	1			C2
3.5.1.2	... de décrire, en utilisant la terminologie exacte et à l'aide d'un exemple, la manière de procéder pour élaborer un concept visuel ;		III		C2
3.5.1.3	... d'élaborer un concept visuel sur la base du briefing et de l'analyse ;		III		C5
3.5.1.4	... d'élaborer, pour des essais, un concept visuel sur la base du briefing et de l'analyse ;	3			C5
3.5.1.5	... d'élaborer un concept de création graphique sur la base du briefing du mandant et de sa propre analyse ;			3	C5
3.5.1.6	... d'expliquer de manière compréhensible à un profane comment le concept visuel tient compte de l'objectif de communication ;		III		C3
3.5.1.7	... d'expliquer de manière compréhensible, dans le cadre d'essais, comment le concept visuel tient compte de l'objectif de communication ;	3			C3

3.5.1.8	... d'expliquer de manière compréhensible au mandant de quelle manière le concept visuel tient compte de l'objectif de communication ;			3	C3
3.5.1.9	... d'expliquer de manière compréhensible à un profane comment le concept visuel tient compte des conditions générales économiques ;		III		C3
3.5.1.10	... d'expliquer de manière compréhensible, dans le cadre d'essais, comment le concept visuel tient compte des conditions générales économiques ;	3			C3
3.5.1.11	... d'expliquer de manière compréhensible au mandant comment le concept visuel tient compte des conditions générales économiques ;			3	C3
3.5.1.12	... d'examiner si le projet satisfait aux conditions écologiques et climatiques notamment en ce qui concerne l'utilisation de matériaux et de supports respectueux de l'environnement et les aspects écologiques et de développement durable dans le cadre de la production ;		III		C4
3.5.1.13	... d'examiner, dans le cadre d'essais, si le projet satisfait aux conditions écologiques et climatiques notamment en ce qui concerne l'utilisation de matériaux et de supports respectueux de l'environnement et les aspects écologiques et de développement durable dans le cadre de la production ;	3			C4
3.5.1.14	... d'examiner, dans le cadre de mandats, si le projet satisfait aux conditions écologiques et climatiques notamment en ce qui concerne l'utilisation de matériaux et de supports respectueux de l'environnement et les aspects écologiques et de développement durable dans le cadre de la production.			3	C4

Objectif particulier

25 | 49

- 3.5.2 Les graphistes s'appliquent à présenter dans leur concept, de manière compréhensible et avec les moyens appropriés, les éléments de conception déterminants du projet.

Objectifs évaluateurs

Les graphistes sont capables ...		EP	CIE	E	TAX
3.5.2.1	... d'expliquer, en leurs propres termes, les formes de présentation d'un concept visuel ;		III		C2
3.5.2.2	... de formuler par écrit, en utilisant la terminologie exacte, le concept visuel qu'ils ont eux-mêmes élaboré ;		III		C3
3.5.2.3	... dans le cadre d'essais, de formuler par écrit, en utilisant la terminologie exacte, le concept visuel qu'ils ont eux-mêmes élaboré ;	3			C3
3.5.2.4	... dans le cadre de mandats, de formuler par écrit, en utilisant la terminologie exacte, le concept visuel qu'ils ont eux-mêmes élaboré ;			3	C3
3.5.2.5	... de présenter, de manière compréhensible et avec les moyens appropriés, les éléments du concept visuel ainsi que la systématique et les règles qui régissent leur application ;		III		C4
3.5.2.6	... dans le cadre d'essais, de présenter, de manière compréhensible et avec les moyens appropriés, les éléments du concept visuel ainsi que la systématique et les règles qui régissent leur application ;	3			C4
3.5.2.7	... de présenter aux mandants, de manière compréhensible et avec les moyens appropriés, les éléments du concept visuel ainsi que la systématique et les règles qui régissent leur application.			3	C4

3.6 **Projet**

Objectif général

Les graphistes créent des messages visuels créatifs, novateurs et personnalisés. Pour ce faire, ils fondent leur travail sur des esquisses et/ou sur un concept d'idées. Lors de l'élaboration du projet, les graphistes respectent les règles qui régissent la conception visuelle. Ils utilisent les outils de la conception de manière à atteindre de manière optimale les objectifs de communication visés. Les directives de conception données leur permettent de formuler un mandat partiel de manière cohérente. Les graphistes dépassent les normes et les frontières usuelles grâce à des solutions novatrices et originales.

Pour ce faire, les graphistes apprennent, dans le cadre de leur formation, les bases de la communication visuelle. Ils sont encouragés à rechercher des solutions novatrices et apprennent à recourir à une approche interdisciplinaire.

Compétences méthodologiques: 1.1 Techniques de travail et résolution de problèmes, 1.2 Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus, 1.3 Pensée et action systémiques, 1.4 Stratégies d'information et de communication, 1.5 Stratégies d'apprentissage, 1.6 Techniques de créativité

Compétences sociales et personnelles: 2.2 Apprentissage tout au long de la vie, 2.3 Capacité à communiquer, 2.4 Capacité à gérer des conflits, 2.5 Aptitude au travail en équipe, 2.7 Résistance au stress

26 | 49

Objectif particulier

3.6.1 Les graphistes appliquent les théories des couleurs lors de l'élaboration du projet.

Objectifs évaluateurs

Les graphistes sont capables ...		EP	CIE	E	TAX
3.6.1.1	... de décrire de manière détaillée l'importance d'une couleur donnée ;	1			C3
3.6.1.2	... de commenter, de manière concluante et en utilisant leurs propres termes, les principales règles qui régissent la théorie des couleurs ;	1			C2
3.6.1.3	... d'appliquer les principales règles qui régissent la théorie des couleurs à leurs travaux de conception ;	1			C3
3.6.1.4	... sur la base de la théorie des couleurs et en tenant compte des données et des objectifs propres au mandat, développer des concepts des couleurs.			1	C5

Objectif particulier

3.6.2 Les graphistes appliquent les théories des formes lors de l'élaboration du projet.

Objectifs évaluateurs

Les graphistes sont capables ...		EP	CIE	E	TAX
3.6.2.1	... de décrire de manière détaillée l'importance d'une forme donnée ;	1			C3

3.6.2.2	... de commenter, de manière concluante et en utilisant leurs propres termes, les principales règles qui régissent la théorie des formes ;	1			C2
3.6.2.3	... d'appliquer les principales règles qui régissent la théorie des formes lors de la conception du projet ;	1			C3
3.6.2.4	... en tenant compte des données et des objectifs propres au mandat, appliquer les règles de la théorie des formes lors de la conception du projet.			1	C5

Objectif particulier

3.6.3 Les graphistes appliquent les règles de la représentation spatiale lors de l'élaboration du projet.

Objectifs évaluateurs

Les graphistes sont capables ...		EP	CIE	E	TAX
3.6.3.1	... de présenter de manière compréhensible les différentes formes de la perspective ;	3			C2
3.6.3.2	... de présenter de manière compréhensible les différentes formes de l'axonométrie ;	3			C2
3.6.3.3	... d'appliquer deux manières fondamentalement différentes de représenter l'espace selon les règles usuelles ;	3			C3
3.6.3.4	... d'appliquer à leurs projets selon les règles usuelles différentes manières de représenter l'espace.			3	C3

27 | 49

Objectif particulier

3.6.4 Les graphistes appliquent les règles de la dramaturgie comme moyen d'expression et de conception.

Objectifs évaluateurs

Les graphistes sont capables ...		EP	CIE	E	TAX
3.6.4.1	... de décrire, en utilisant la terminologie exacte, les moyens d'expression de la dramaturgie dans le cadre des travaux de conception graphique ;	3			C2
3.6.4.2	... de montrer, à l'aide d'exemples, la manière dont s'exprime la dramaturgie sur divers médias ;	3			C2
3.6.4.3	... d'utiliser, de manière ciblée dans le cadre d'un travail donné, les moyens d'expression de la dramaturgie s'appliquant à la conception de travaux graphiques ;	3			C3
3.6.4.4	... d'utiliser, pour différents projets en tenant compte des données des mandants, les moyens d'expression de la dramaturgie s'appliquant à la conception de travaux graphiques.			3	C3

Objectif particulier

3.6.5 Les graphistes appliquent les règles de la construction des écritures lors de l'élaboration d'un projet.

Objectifs évaluateurs

Les graphistes sont capables ...		EP	CIE	E	TAX
3.6.5.1	... d'expliquer, de manière compréhensible et à l'aide d'esquisses, les règles de base qui régissent la construction d'une écriture ;	1			C2
3.6.5.2	... d'élaborer de manière analogue des caractères et des chiffres selon des règles données ;	1			C3
3.6.5.3	... de concevoir des caractères, des chiffres et des éléments de mots en satisfaisant aux objectifs de la communication et aux règles de la conception graphique.			1	C5

Objectif particulier

- 3.6.6 Lors de la création de signes et de systèmes de signes, les graphistes appliquent les règles qui régissent leurs formes et leurs contenus.

Objectifs évaluateurs

Les graphistes sont capables ...		EP	CIE	E	TAX
3.6.6.1	... de présenter de manière compréhensible la notion de sémiotique et les trois domaines qui la caractérisent (les signes en tant que tels, leur organisation en systèmes, leur contexte) ;	1			C2
3.6.6.2	... de créer de nouveaux systèmes de signes visuels en respectant les règles de la théorie des formes et la portée traditionnelle des signes ;	1			C5
3.6.6.3	... de créer de nouveaux systèmes de signes visuels qui satisfont aux exigences de fonctions et de domaines d'utilisation donnés.			1	C5

28 | 49

Objectif particulier

- 3.6.7 Lors de l'élaboration d'un projet, les graphistes ont conscience de l'importance de trouver des images novatrices.

Objectifs évaluateurs

Les graphistes sont capables ...		EP	CIE	E	TAX
3.6.7.1	... d'expliquer, en utilisant leurs propres termes, les bases techniques de la photographie ;	2			C2
3.6.7.2	... de décrire, de manière compréhensible, en utilisant leurs propres termes, les moyens de création de la photographie ;	2			C2
3.6.7.3	... d'effectuer des photos innovatrices sur un thème donné et en utilisant les moyens techniques et de création requis ;	2			C5
3.6.7.4	... d'effectuer, pour un projet de création graphique, des photos innovatrices sur un thème donné et en utilisant les moyens techniques et de création requis ;			2	C5
3.6.7.5	... décrire, en utilisant leurs propres termes, les différentes techniques de dessin et de peinture ;	2			C2

3.6.7.6	... d'élaborer un dessin approprié adapté aux objectif de communication fixés ;	2			C3
3.6.7.7	... de faire un dessin adapté aux objectifs de communication fixés, en tant que briefing clair et compréhensible en vue de l'exécution ;			2	C3
3.6.7.8	... d'élaborer une illustration novatrice sur un thème donné ;	2			C5
3.6.7.9	... de créer une illustration novatrice sous la forme d'un projet pour un briefing clair et compréhensible en vue de l'exécution.			2	C5

Objectif particulier

- 3.6.8 Lors de l'élaboration d'un projet, les graphistes ont conscience de l'importance des conditions-cadre des médias choisis.

Objectifs évaluateurs

Les graphistes sont capables ...		EP	CIE	E	TAX
3.6.8.1	... de décrire de manière compétente les principales conditions-cadre à prendre en compte lors de l'élaboration de projets destinés à des médias imprimés ;	2			C2
3.6.8.2	... de concevoir de manière professionnelle des médias imprimés en tenant compte des conditions-cadre en la matière ;	2			C5
3.6.8.3	... de concevoir de manière professionnelle des médias imprimés en tenant compte des conditions-cadre et des instructions techniques spécifiques des mandants ;			2	C5
3.6.8.4	... de décrire de manière compétente les principales conditions-cadre à prendre en compte lors de l'élaboration de projets destinés aux médias électroniques ;	2			C2
3.6.8.5	... d'élaborer de manière professionnelle des projets destinés aux médias électroniques en tenant compte des conditions-cadre en la matière ;	2			C5
3.6.8.6	... d'élaborer de manière professionnelle des projets destinés aux médias électroniques en tenant compte des conditions-cadre et des instructions techniques des mandants.			2	C5

29 | 49

Objectif particulier

- 3.6.9 Les graphistes s'appliquent à assurer la cohérence d'un projet tout en tenant compte des directives de conception reçues pour ce projet.

Objectifs évaluateurs

Les graphistes sont capables ...		EP	CIE	E	TAX
3.6.9.1	... d'expliquer, en utilisant leurs propres termes, les objectifs et la systématique de l'identité d'entreprise ;	3			C2
3.6.9.2	... d'expliquer de manière compréhensible les principes de la marque ;	3			C2
3.6.9.3	... de présenter, en utilisant la terminologie consacrée, les répercussions de directives suprêmes de conception sur une tâche à exécuter ;			3	C4
3.6.9.4	... d'élaborer de façon cohérente des projets partiels pour un projet graphique			3	C5

	global ;				
3.6.9.5	... d'élaborer, en veillant à la cohérence des contenus et des aspects graphiques, des projets destinés à divers supports médiatiques ;	3			C5
3.6.9.6	... de concevoir de manière cohérente des projets globaux complexes, qui dépassent le cadre des médias, en tenant compte des directives supérieures en matière de communication et de création.			3	C5

Objectif particulier

3.6.10 Les graphistes savent interpréter par analogie les idées d'un concept et des esquisses.

Objectifs évaluateurs

Les graphistes sont capables ...		EP	CIE	E	TAX
3.6.10.1	... d'analyser l'idée d'un concept et de l'expliquer de manière compréhensible à un profane ;	3			C4
3.6.10.2	... d'analyser l'idée d'un concept et de l'expliquer de manière compréhensible aux mandants ;			3	C4
3.6.10.3	... d'analyser une idée exprimée sous la forme d'une esquisse et d'expliquer à un profane de manière compréhensible son potentiel majeur ;	3			C4
3.6.10.4	... d'analyser une idée exprimée sous la forme d'une esquisse et de présenter aux mandants de manière compréhensible les conséquences de sa mise en œuvre sur le plan visuel.			3	C4

30 | 49

Objectif particulier

3.6.11 La création de projets innovateurs revêt une importance particulière pour les graphistes.

Objectifs évaluateurs

Les graphistes sont capables ...		EP	CIE	E	TAX
3.6.11.1	... de trouver des solutions innovatrices en-dehors des sentiers battus ;	3			C5
3.6.11.2	... d'ouvrir de nouvelles perspectives de communication aux mandants en leur proposant des solutions innovatrices ;			3	C5
3.6.11.3	... de mettre leur créativité à profit en soutenant de manière optimale les objectifs de communication visés tout en tenant compte des conditions générales valables ;	3			C5
3.6.11.4	... de mettre leur créativité à profit en soutenant de manière optimale les objectifs de communication des mandants.			3	C5

3.7 Conception détaillée

Objectif général

Les graphistes approfondissent le projet en procédant à la conception détaillée. Ils tiennent compte à cet effet des avis et réactions des mandants. La conception détaillée tient lieu de charnière entre la phase d'élaboration du projet et la phase de réalisation. Les graphistes vérifient les détails graphiques et préparent le projet pour la réalisation. Lors de cette phase, les graphistes mettent à profit leurs connaissances et leurs aptitudes créatrices et manuelles du domaine de la conception graphique.

Pendant leur formation, les graphistes apprennent de ce fait à préciser un projet par les détails.

Compétences méthodologiques: 1.1 Techniques de travail et résolution de problèmes, 1.6 Techniques de créativité

Compétences sociales et personnelles: 2.1 Autonomie et responsabilité, 2.2 Apprentissage tout au long de la vie

Objectif particulier

- 3.7.1 Les graphistes s'attachent à prendre en compte les avis et réactions des mandants.

Objectifs évaluateurs

Les graphistes sont capables ...		EP	CIE	E	TAX
3.7.1.1	... d'évaluer les conséquences des avis et réactions pour le projet de création graphique ;			1	C4
3.7.1.2	... de justifier leur propre réaction par rapport aux avis et réactions reçus.			1	C3

31 | 49

Objectif particulier

- 3.7.2 Les graphistes s'appliquent à préciser leur projet de manière professionnelle en vue de la phase de réalisation.

Objectifs évaluateurs

Les graphistes sont capables ...		EP	CIE	E	TAX
3.7.2.1	... de varier systématiquement les détails graphiques d'un projet ;			1	C2
3.7.2.2	... de choisir parmi plusieurs variantes de détails ceux qui conviennent le mieux ;			1	C3
3.7.2.3	... de justifier leur choix sous l'angle professionnel.			1	C2

Objectif particulier

- 3.7.3 Les graphistes appliquent leurs connaissances professionnelles dans le cadre de la conception détaillée.

Objectifs évaluateurs

Les graphistes sont capables ...		EP	CIE	E	TAX
3.7.3.1	... de classer les écritures selon les règles en usage ;	1			C1
3.7.3.2	... de citer de manière compétente les règles de la typographie ;	1			C1
3.7.3.3	... de citer correctement les systèmes de couleurs ;	1			C1
3.7.3.4	... de citer correctement les différentes catégories de supports d'impression ainsi que leurs propriétés ;		II		C1
3.7.3.5	... de citer de manière compétente les exigences graphiques des supports imprimés ;		II		C1
3.7.3.6	... de citer de manière compétente les exigences graphiques spécifiques des médias électroniques.		II		C1

Objectif particulier

- 3.7.4 Les graphistes s'attachent à appliquer leurs aptitudes créatrices et manuelles dans le cadre de la conception détaillée.

Objectifs évaluateurs

Les graphistes sont capables ...		EP	CIE	E	TAX
3.7.4.1	... d'appliquer de manière compétente les règles de la typographie dans le cadre d'essais ;	1			C3
3.7.4.2	... d'appliquer les règles de la typographie à différents projets de manière compétente et ciblée en fonction de l'objectif visé ;			1	C3
3.7.4.3	... d'appliquer de manière compétente, dans le cadre d'essais, les systèmes de couleurs les plus courants ;	1			C3
3.7.4.4	... d'appliquer les systèmes de couleurs les plus courants à différents projets de manière compétente et ciblée en fonction de l'objectif visé ;			1	C3
3.7.4.5	... dans le cadre d'essais, de déterminer, les matériaux tels que les supports d'impression, en tenant compte de l'objectif ;	4			C3
3.7.4.6	... dans le cadre de divers types de projets, de déterminer, les matériaux tels que les supports d'impression, en tenant compte de l'objectif ;			2	C3
3.7.4.7	... d'optimiser les couleurs sous l'angle de la conception graphique ;			1	C3
3.7.4.8	... d'optimiser les images sous l'angle de la conception graphique ;			2	C3
3.7.4.9	... d'optimiser les éléments de la conception graphique ;			1	C3
3.7.4.10	... d'optimiser le choix du matériel pour la réalisation ;			2	C3
3.7.4.11	... d'optimiser la conception des détails pour les supports imprimés ;			2	C3
3.7.4.12	... d'optimiser la conception des détails pour les supports électroniques.			2	C3

3.8 Présentation

Objectif général

Les graphistes présentent aux mandants, de manière professionnelle et compréhensible, leurs concepts et projets graphiques. Ils utilisent à cet effet les moyens et les supports appropriés pour une présentation ciblée, techniquement correcte et convaincante sous l'angle de la conception graphique. Leurs aptitudes rhétoriques leur permettent de présenter leurs travaux de manière convaincante.

Au cours de leur formation, les graphistes acquièrent les techniques et les méthodes nécessaires pour présenter un travail de manière correcte sur le plan des contenus et de la forme.

Compétences méthodologiques: 1.1 Techniques de travail et résolution de problèmes, 1.3 Pensée et action systémiques, 1.4 Stratégies d'information et de communication, 1.6 Techniques de créativité, 1.7 Techniques de présentation

Compétences sociales et personnelles: 2.3 Capacité à communiquer, 2.4 Capacité à gérer des conflits, 2.6 Civilité

Objectif particulier

- 3.8.1 Les graphistes veillent à effectuer leur présentation avec méthode et à assurer un déroulement en adéquation avec le thème.

33 | 49

Objectifs évaluateurs

Les graphistes sont capables ...		EP	CIE	E	TAX
3.8.1.1	... d'expliquer le déroulement professionnellement correct d'une présentation ;	3			C2
3.8.1.2	... de préparer avec méthode et de manière compréhensible les contenus d'une présentation en tenant compte du message à faire passer.	3			C3

Objectif particulier

- 3.8.2 Les graphistes s'attachent à utiliser les moyens et les supports appropriés pour une présentation correcte sous l'angle technique et convaincante sous l'angle de la conception graphique.

Objectifs évaluateurs

Les graphistes sont capables ...		EP	CIE	E	TAX
3.8.2.1	... de citer les principaux moyens et supports de présentation ;	3			C1
3.8.2.2	... de décrire, en leurs propres termes, les domaines d'utilisation des moyens et des supports de présentation ;	3			C2
3.8.2.3	... de choisir les moyens et les supports de présentation de manière à ce qu'ils soutiennent de façon optimale l'intention de communication ;			3	C3
3.8.2.4	... d'utiliser les moyens et les supports de présentation de manière techniquement correcte ;			3	C3
3.8.2.5	... d'utiliser les moyens et les supports de présentation de manière convaincante.			3	C3

Objectif particulier

3.8.3 Les graphistes sont conscients de l'importance de la rhétorique.

Objectifs évaluateurs

Les graphistes sont capables ...		EP	CIE	E	TAX
3.8.3.1	... d'élaborer un déroulement dramaturgique approprié de la présentation ;	3			C3
3.8.3.2	... de présenter un travail en choisissant les mots utilisés en fonction du thème et des participants ;	3			C4
3.8.3.3	... d'argumenter de manière compétente sous l'angle technique lors de la présentation ;	3			C3
3.8.3.4	... d'associer de manière appropriée les mandants à la présentation ;			3	C4
3.8.3.5	... d'entrer en matière de manière convaincante sur les questions des mandants.			3	C3

3.9 Réalisation

Objectif général

Les graphistes réalisent des projets graphiques. Les résultats de la conception détaillée sont traités en vue de la phase de réalisation technique. Les graphistes recueillent à cet effet toutes les informations nécessaires. Ils réalisent eux-mêmes le projet ou mandatent pour ce faire des spécialistes. Ils disposent à cet effet des connaissances et du savoir-faire techniques nécessaires, utilisent de manière appropriée les moyens techniques et coordonnent le processus de production de manière à ce que les objectifs visés puissent être atteints de manière optimale. Dans le cadre des travaux de réalisation notamment, ils utilisent les outils de travail électroniques de manière professionnelle et ciblée. En vue d'assurer et d'optimiser la qualité des processus de production, ils encadrent et évaluent ces processus.

Les graphistes appliquent les règles de l'ergonomie. Ils attachent une importance fondamentale aux règles de sécurité et de protection de la santé, sur le plan aussi bien personnel que général.

Afin que les graphistes soient en mesure de réaliser avec succès les projets de conception graphique qui leur sont confiés, ils acquièrent au cours de leur formation les connaissances, les méthodes et les instruments nécessaires à cette fin.

Compétences méthodologiques: 1.1 Techniques de travail et résolution de problèmes, 1.2 Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus, 1.3 Pensée et action systémiques, 1.4 Stratégies d'information et de communication, 1.8 Pensée et action écologiques

Compétences sociales et personnelles: 2.1 Autonomie et responsabilité, 2.7 Résistance au stress

35 | 49

Objectif particulier

- 3.9.1 Dans le cadre de la phase de réalisation, les graphistes ont conscience de l'importance de disposer des informations nécessaires sur le processus de production.

Objectifs évaluateurs

Les graphistes sont capables ...		EP	CIE	E	TAX
3.9.1.1	... de citer, en utilisant la terminologie consacrée, les informations nécessaires à la réalisation d'un projet graphique ;		II		C1
3.9.1.2	... de démontrer de manière crédible, dans un cas particulier et de façon générale, l'importance des informations nécessaires à la réalisation d'un projet graphique ;	3			C2
3.9.1.3	... de se procurer toutes les informations déterminantes pour la réalisation d'un projet graphique ;		II		C3
3.9.1.4	... de se procurer, auprès des mandants et des autres personnes concernées, toutes les informations déterminantes pour la réalisation d'un projet graphique ;			2	C3
3.9.1.5	... de vérifier l'exhaustivité des informations déterminantes pour la réalisation d'un projet graphique ;		II		C4
3.9.1.6	... de vérifier la cohérence et l'exhaustivité des informations livrées par les mandants et les autres personnes concernées en vue de la réalisation d'un projet graphique.			2	C4

Objectif particulier

- 3.9.2 Les graphistes s'attachent à définir de manière compétente les différentes étapes de travail de la phase de réalisation d'un projet.

Objectifs évaluateurs

Les graphistes sont capables ...		EP	CIE	E	TAX
3.9.2.1	... de désigner de manière compétente les étapes de travail de la phase de réalisation d'un projet graphique ;		II		C1
3.9.2.2	... de définir sous l'angle professionnel le déroulement de la phase de réalisation d'un projet graphique ;		II		C3
3.9.2.3	... d'expliquer de manière compréhensible, en utilisant leurs propres termes, le processus de réalisation d'un projet graphique avec toutes les étapes de travail ;	3			C2
3.9.2.4	... de présenter de manière compréhensible aux mandants et autres personnes concernées le déroulement de la phase de réalisation d'un projet graphique.			2	C3

Objectif particulier

- 3.9.3 Les graphistes s'attachent à acquérir les connaissances de base qui régissent l'utilisation d'un ordinateur et de ses appareils périphériques.

36 | 49

Objectifs évaluateurs

Les graphistes sont capables ...		EP	CIE	E	TAX
3.9.3.1	... de décrire de manière compétente les fondements d'un système d'exploitation de l'ordinateur ;		I		C2
3.9.3.2	... de décrire de manière compétente les fondements d'un réseau informatique ;		I		C2
3.9.3.3	... de décrire de manière compétente les propriétés spécifiques des appareils périphériques ;		I		C2
3.9.3.4	... de citer les supports de données les plus courants ;		I		C1
3.9.3.5	... de citer les formats des données les plus courants ;		I		C1
3.9.3.6	... de décrire de manière correcte les fonctionnalités et les domaines d'utilisation des appareils électroniques tels que les ordinateurs, les appareils périphériques et les supports de données ;	3			C2
3.9.3.7	... de décrire de manière correcte les propriétés des formats de données les plus courants.	3			C2

Objectif particulier

- 3.9.4 Les graphistes s'appliquent à utiliser correctement les programmes informatiques appropriés pour la réalisation de projets de conception graphique.

Objectifs évaluateurs

Les graphistes sont capables ...		EP	CIE	E	TAX
3.9.4.1	... de citer les programmes informatiques les plus courants ;		I		C1
3.9.4.2	... de citer les programmes informatiques appropriés pour la réalisation de projets de conception graphique ;		I		C1
3.9.4.3	... d'utiliser de manière compétente les programmes informatiques appropriés pour la réalisation de projets de conception graphique ;		I		C3
3.9.4.4	... d'établir de manière professionnelle un document numérique ;		I		C3
3.9.4.5	... d'établir de manière professionnelle un document numérique selon les indications techniques des mandants et en fonction des exigences techniques du projet ;			1	C4
3.9.4.6	... de citer les formats des données les plus courants.			1	C3

Objectif particulier

- 3.9.5 Les graphistes s'appliquent à utiliser de manière compétente les formats d'image (tif, eps, jpg, etc.) appropriés dans le cadre de la réalisation de projets de conception graphique.

Objectifs évaluateurs

Les graphistes sont capables ...		EP	CIE	E	TAX
3.9.5.1	... de citer les formats d'images numériques ;		I		C1
3.9.5.2	... de citer les formats d'images appropriés pour la réalisation d'un projet de conception graphique ;		I		C1
3.9.5.3	... d'utiliser de manière compétente les formats d'images appropriés ;		I		C3
3.9.5.4	... d'utiliser de manière compétente les formats d'images appropriés selon les indications techniques des mandants et en fonction des exigences techniques du projet ;			1	C4
3.9.5.5	... de décrire de manière correcte les propriétés des formats d'images les plus courants.	3			C2

37 | 49

Objectif particulier

- 3.9.6 Les graphistes s'attachent à utiliser correctement les moyens auxiliaires de la réalisation (gamme et nuancier de couleurs, etc.).

Objectifs évaluateurs

Les graphistes sont capables ...		EP	CIE	E	TAX
3.9.6.1	... de citer les moyens auxiliaires courants utilisés pour la réalisation d'un projet ;		II		C1
3.9.6.2	... d'utiliser correctement les moyens auxiliaires courants pour la réalisation d'un projet ;			2	C3
3.9.6.3	... de décrire de manière correcte les propriétés ainsi que le domaine d'utilisation des moyens auxiliaires usuels.	3			C2

Objectif particulier

- 3.9.7 Les graphistes s'attachent à recourir à des spécialistes pour l'exécution de certains travaux de réalisation.

Objectifs évaluateurs

Les graphistes sont capables ...		EP	CIE	E	TAX
3.9.7.1	... de citer les spécialistes auxquels ils peuvent recourir pour l'exécution de certains travaux de réalisation ;		II		C1
3.9.7.2	... de justifier le recours à des spécialistes de manière convaincante et correcte sous l'angle professionnel ;			2	C2
3.9.7.3	... sur la base de critères prédéfinis, de choisir parmi plusieurs spécialistes celui qui convient le mieux ;			2	C4
3.9.7.4	... de formuler correctement un mandat à l'intention de spécialistes associés au projet.			2	C3

Objectif particulier

- 3.9.8 Les graphistes s'attachent à utiliser les processus de production de manière ciblée.

Objectifs évaluateurs

Les graphistes sont capables ...		EP	CIE	E	TAX
3.9.8.1	... de citer correctement les processus de production les plus courants ;		II		C1
3.9.8.2	... de présenter de manière crédible les avantages et les inconvénients des procédés usuels de production ;		II		C2
3.9.8.3	... sur la base de leurs connaissances des propriétés spécifiques des procédés usuels de production, de présenter les domaines d'utilisation de ces derniers ;	3			C2
3.9.8.4	... de proposer, sur la base d'exemples concrets et en indiquant les raisons, les processus appropriés pour la production ;		II		C3
3.9.8.5	... de proposer aux mandants, en indiquant les raisons, les processus appropriés pour la production d'un projet de conception graphique ;			2	C3
3.9.8.6	... de proposer aux mandants, en indiquant les raisons, les processus de rechange envisageables pour la production d'un projet de conception graphique.			2	C4

38 | 49

Objectif particulier

- 3.9.9 Les graphistes sont conscients des aspects qualitatifs de la production.

Objectifs évaluateurs

Les graphistes sont capables ...		EP	CIE	E	TAX
3.9.9.1	... de citer de manière compétente les instruments de l'assurance qualité ;		II		C1
3.9.9.2	... de décrire de manière correcte l'utilisation des instruments relevant de l'assurance de la qualité ;	3			C2

3.9.9.3	... d'encadrer le processus de production sous l'angle de l'assurance qualité ;			2	C3
3.9.9.4	... de citer les critères d'appréciation de la qualité des résultats de la production ;		II		C1
3.9.9.5	... d'évaluer de manière compétente les résultats de la production sur la base de critères techniques.			2	C4

Objectif particulier

- 3.9.10 Les graphistes s'attachent à utiliser pour la réalisation des procédés de production respectueux de l'environnement.

Objectifs évaluateurs

Les graphistes sont capables ...		EP	CIE	E	TAX
3.9.10.1	... de citer les principaux facteurs qui influent sur l'environnement dans le cadre de la réalisation d'un mandat de conception graphique ;		II		C1
3.9.10.2	... sur la base de leurs connaissances des propriétés spécifiques des procédés usuels de production, de décrire la compatibilité écologique de ces derniers ;	3			C2
3.9.10.3	... de proposer pour la réalisation, en indiquant les motifs, des procédés de production appropriés et écologiques usuels dans l'industrie des arts graphiques.			2	C4

Objectif particulier

39 | 49

- 3.9.11 Les graphistes sont conscients de l'importance des aspects de protection de la santé dans le cadre du processus de réalisation.

Objectifs évaluateurs

Les graphistes sont capables ...		EP	CIE	E	TAX
3.9.11.1	... de citer de manière compétente les propriétés et les risques que présentent les produits chimiques et techniques qu'ils utilisent ;		I		C1
3.9.11.2	... d'utiliser de manière compétente et responsable les produits chimiques et techniques ;			1	C3
3.9.11.3	... de décrire de manière compréhensible, en utilisant leurs propres termes, les conséquences possibles d'une charge psychique sur le lieu de travail ;		I		C2
3.9.11.4	... d'identifier à temps leurs limites en cas de charge psychique sur le lieu de travail ;			1	C3
3.9.11.5	... de citer de manière compréhensible, en utilisant leurs propres termes, les principales règles ergonomiques qui régissent l'agencement d'une place de travail ;		I		C2
3.9.11.6	... d'optimiser l'agencement de leur propre place de travail selon les règles usuelles de l'ergonomie ;			1	C3
3.9.11.7	... de décrire de manière détaillée les aspects liés à la protection de la santé dans le cadre du processus de travail.	3			C2

3.10 Administration des projets

Objectif général

Les graphistes se chargent, de manière systématique et transparente pour leurs clients, des travaux administratifs qui sont à effectuer dans le cadre d'un mandat de création graphique. Ils saisissent sous la forme d'un devis toutes les prestations et tous les coûts prévus de toutes les parties impliquées dans le projet. Ils optimisent l'utilisation des moyens budgétaires et en assument la responsabilité. Au terme d'un projet, les graphistes saisissent les prestations fournies et les coûts effectifs de toutes les parties impliquées, et les totalisent. Ils comparent les résultats avec les données budgétaires du client et évaluent ces résultats.

Les documents en rapport avec un projet sont classés de manière systématique et les données sont enregistrées et archivées de manière à ce qu'elles soient accessibles en tout temps.

Afin que les graphistes soient en mesure de gérer avec succès les travaux administratifs d'un projet, ils apprennent les méthodes et se familiarisent avec les instruments nécessaires dans le cadre de leur formation.

Compétences méthodologiques: 1.1 Techniques de travail et résolution de problèmes, 1.2 Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus, 1.3 Pensée et action systémiques

Compétences sociales et personnelles: 2.1 Autonomie et responsabilité, 2.2 Apprentissage tout au long de la vie, 2.3 Capacité à communiquer, 2.4 Capacité à gérer des conflits, 2.5 Aptitude au travail en équipe

40 | 49

Objectif particulier

- 3.10.1 Les graphistes s'attachent à effectuer les travaux administratifs en rapport avec un mandat de création graphique de manière systématique et transparente.

Objectifs évaluateurs

Les graphistes sont capables ...		EP	CIE	E	TAX
3.10.1.1	... de citer les principales parties administratives d'un mandat de création graphique en utilisant la terminologie usuelle ;	3			C1
3.10.1.2	... de décrire, en utilisant leurs propres termes, les travaux à effectuer dans le cadre des différentes phases de gestion administrative d'un projet.	3			C2

Objectif particulier

- 3.10.2 Les graphistes s'appliquent à présenter sur la base d'un système comparable les prestations à fournir par leurs soins ainsi que les prestations qu'ils prévoient de faire effectuer par des tiers.

Objectifs évaluateurs

Les graphistes sont capables ...		EP	CIE	E	TAX
3.10.2.1	... de citer les prestations à fournir dans le cadre d'un mandat de création graphique ;	3			C1

3.10.2.2	... de présenter de manière compréhensible les prestations à fournir dans le cadre d'un mandat de création graphique sous la forme d'une vue d'ensemble ;	3			C3
3.10.2.3	... de récapituler les prestations à fournir par les parties impliquées dans le cadre d'un mandat de création graphique sous la forme d'une vue d'ensemble.	3			C3

Objectif particulier

- 3.10.3 Les graphistes s'appliquent à présenter de manière transparente les prestations qu'ils ont fournies ainsi que les prestations des parties impliquées sous la forme d'une vue d'ensemble.

Objectifs évaluateurs

Les graphistes sont capables ...		EP	CIE	E	TAX
3.10.3.1	... de citer les prestations qu'ils ont fournies dans le cadre d'un mandat de création graphique ;			3	C1
3.10.3.2	... de présenter de manière compréhensible sous la forme d'une vue d'ensemble les prestations qu'ils ont fournies dans le cadre d'un mandat de création graphique ;			3	C3
3.10.3.3	... de récapituler les prestations fournies par les parties impliquées dans le cadre d'un mandat de création graphique sous la forme d'une vue d'ensemble ;			3	C3
3.10.3.4	... d'expliquer de manière compréhensible les résultats des prestations de toutes les parties impliquées par rapport aux données du projet.			3	C4

41 | 49

Objectif particulier

- 3.10.4 Les graphistes s'appliquent à archiver de manière systématique et compréhensible pour des tiers, les documents liés à un mandat.

Objectifs évaluateurs

Les graphistes sont capables ...		EP	CIE	E	TAX
3.10.4.1	... de citer les systèmes d'archivage ;			3	C3
3.10.4.2	... de décrire en utilisant leurs propres termes le rôle d'un système d'archivage ;			3	C3
3.10.4.3	... de classer les documents liés à un mandat de manière compréhensible pour des tiers.			3	C3

Plan de formation, partie B

Tableau des leçons

	1 ^{ère} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	Totals
1					
Domaine d'enseignement					
– Démarchage					
– Analyse					
– Planification	20	20	60	40	140
– Présentation					
– Réalisation					
– Administration des projets					
– Idée	120	80	140	140	480
– Concept	20	–	40	40	100
– Projet	140	260	120	100	620
– Conception détaillée	60	–	–	40	100
Total Enseignement des connaissances professionnelles	360	360	360	360	1440
2					
Gymnastique et sport	80	80	80	80	320
3					
Enseignement de culture générale	120	120	120	120	480
Total des leçons	560	560	560	560	2240

Une note globale est attribuée par semestre pour l'enseignement des connaissances professionnelles.

Plan de formation, partie C

Organisation, répartition et durée des cours interentreprises

1 **Objet**

Les cours interentreprises (CIE) complètent la formation à la pratique professionnelle ainsi que la formation scolaire. La fréquentation des cours est obligatoire pour toutes les personnes en formation.

2 **Organe responsable**

L'organe responsable des cours interentreprises sont Swiss Graphic Designers (SGD) et l'Union Suisse des Graphistes.

3 **Organe des cours**

Les organes des cours sont :

- a la commission de surveillance ;
- b la commission des cours.

Les commissions s'auto-constituent et se donnent un règlement d'organisation. Au moins un représentant des cantons siège au sein de la commission des cours.

4 **Convocation**

43 | 49

- 4.1 Les prestataires des cours envoient des convocations personnelles. Elles sont adressées aux entreprises à l'intention des personnes en formation.
- 4.2 Si les personnes en formation ne participent pas aux cours interentreprises pour des motifs autorisés (certificat médical), le formateur ou la formatrice doit communiquer immédiatement par écrit le motif de l'absence au prestataire des cours.

5 **Moment, durée et thèmes généraux**

Cours	Moment	Durée	Thèmes généraux / Objectifs généraux
I	1 ^{er} semestre	5 jours à 8 heures	Informatique – Réalisation
II	3 ^e semestre	5 jours à 8 heures	Techniques de production – Conception détaillée – Réalisation
III	5 ^e semestre	5 jours à 8 heures	Idée et concept – Idée – Concept

6 Appréciation

Les cours suivants font l'objet d'une appréciation :

Cours I Informatique

- Réalisation

Cours II Techniques de production

- Conception détaillée
- Réalisation

Cours III Idée et concept

- Idée
- Concept

La procédure est réglée dans les directives relatives aux cours interentreprises.

Plan de formation, partie D

Procédure de qualification

Le domaine de qualification **Travail pratique** dure 32½ heures et est organisé sous la forme d'un **travail pratique prescrit (TPP)**. Il permet de vérifier si la compétence opérationnelle dispensée par l'école, l'entreprise et les cours entreprises a été acquise conformément au plan de formation.*

D'autre part, un **portfolio**, c'est-à-dire une documentation commentée des prestations personnelles fournies pendant la formation sur tous les lieux de formation, doit être élaboré et remis. L'appréciation de la présentation formelle et un examen oral de 15 minutes permettent de vérifier si les objectifs évaluateurs sont atteints.*

Le dossier de formation et la documentation des cours interentreprises peuvent être utilisés comme aides dans le cadre du travail pratique.

Dans le domaine de qualification **Connaissances professionnelles**, un examen écrit de 4 heures permet de vérifier si les objectifs évaluateurs théoriques sont atteints.

L'examen dans le cadre du domaine de qualification **Culture générale** se fonde sur l'ordonnance de l'OFFT du 27 avril 2006 concernant les conditions minimales relatives à la culture générale dans la formation professionnelle (RS 412.101.241).

La **note d'expérience** correspond à la moyenne, arrondie à la première décimale, des notes pondérées :

- a de l'enseignement des connaissances professionnelles ;
- b des cours interentreprises.

45 | 49

Conformément à l'art. 34 OFPr, une note entière ou une demi-note est attribuée à chaque point d'appréciation. La note globale de chaque domaine de qualification est arrondie à la première décimale.

Notes	Appréciation des prestations
6	très bien
5	bien
4	satisfaisant
3	faible
2	très faible
1	inutilisable

		Durée de l'examen en heures	Pondération du point d'appréciation	Pondération dans la note globale
Domaine de qualification travail pratique (TPP)*		32¹/₂		40%
Pt d'appr. 1	Analyse (Objectif particulier 3.1.1, objectif général 3.2)		10%	
Pt d'appr. 2	Concept visuel <ul style="list-style-type: none"> – Planification (objectif général 3.3) – Idée (objectif général 3.4) – Concept (objectif général 3.5) – Projet (objectif général 3.6) 		60%	
Pt d'appr. 3	Mise en œuvre, présentation <ul style="list-style-type: none"> – Conception détaillée (objectif général 3.7) – Présentation (objectif général 3.8) – Réalisation (objectif général 3.9) 		30%	
Domaine de qualification Portfolio (objectif général 3.1.3)				10%
Pt d'appr. 1	Commentaires, entretien professionnel	¹ / ₄	50%	
Pt d'appr. 2	Concept visuel, mise en oeuvre		50%	
Domaine de qualification Connaissances professionnelles		4		15%
Pt d'appr. 1	<ul style="list-style-type: none"> – Démarchage – Analyse – Planification – Idée – Concept – Présentation – Administration du projet 		25%	
Pt d'appr. 2	<ul style="list-style-type: none"> – Projet – Conception détaillée 		50%	
Pt d'appr. 3	<ul style="list-style-type: none"> – Réalisation 		25%	
Domaine de qualification culture générale				20%
Note d'expérience				15%
Enseignement des connaissances professionnelles			50%	
Cours interentreprises			50%	

Des directives sur la procédure de qualification sont élaborées et remises avant l'examen.*

Plan de formation, partie E

Approbation et entrée en vigueur

Le présent plan de formation entre en vigueur avec l'approbation de l'OFFT au 1^{er} janvier 2010.

SGD Swiss Graphic Designers

Le président :

SGV Union Suisse des Graphistes

Le président :

Danilo Silvestri

Jürg Aemmer

Le présent plan de formation est approuvé par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie en vertu de l'art. 10, al. 1, de l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale de graphiste CFC du 10 août 2009.

47 | 49

Berne, 10 août 2009

Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie

La directrice :

Ursula Renold

Adaptations dans le plan de formation du graphiste CFC

Les adaptations entrent en vigueur le 1^{er} septembre 2012 et sont applicables à toutes les personnes en formation à partir de la rentrée 2010.

Partie, page	Objet
Partie D, page 45	Procédure de qualification <ul style="list-style-type: none"> – Alinéa 1, durée et forme du Travail pratique – Alinéa 2, précision du texte relatif au Portfolio
Partie D, page 46	Tableau «Domaine de qualification Travail pratique» <ul style="list-style-type: none"> – Forme et durée – Ordre et pondération des points d'appréciation – Adaptation formelle de la désignation des points d'appréciation dans tous les domaines de qualification Tableau «Note d'expérience» <ul style="list-style-type: none"> – Pondération de l'enseignement des connaissances professionnelles et des cours interentreprises

Swiss Graphic Designers (SGD)
La présidente :

Union suisse des graphistes (USG)
Le président :

48 | 49

Michaela Varin

Jürg Aemmer

L'adaptation du plan de formation est approuvée par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie

Berne, 6 août 2012

OFFICE FEDERAL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA TECHNOLOGIE

Plan de formation

Annexe

Liste des documents établis en vue de la mise en œuvre de la formation professionnelle initiale de graphiste CFC avec indication des sources d'approvisionnement

Ordonnance sur la formation professionnelle initiale de graphiste CFC	<ul style="list-style-type: none"> – Version imprimée: Office fédéral des constructions et de la logistique OFCL, Diffusion, 3003 Berne, www.bbl.admin.ch (Publication et diffusion) – Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), www.bbt.admin.ch – offices cantonaux de la formation professionnelle
Plan de formation	<ul style="list-style-type: none"> – SGD Swiss Graphic Designers, www.sgd.ch – SGV Union Suisse des Graphistes, www.sgv.ch
Dossier de formation	<ul style="list-style-type: none"> – Centre suisse de services Formation professionnelle, orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CSFO), www.csfo.ch
Rapport sur la formation	<ul style="list-style-type: none"> – SGD Swiss Graphic Designers, www.sgd.ch – SGV Union Suisse des Graphistes, www.sgv.ch – Centre suisse de services Formation professionnelle, orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CSFO), www.csfo.ch
Directives relatives aux cours interentreprises (CIE)	<ul style="list-style-type: none"> – SGD Swiss Graphic Designers, www.sgd.ch – SGV Union Suisse des Graphistes, www.sgv.ch
Guide relatif à la procédure de qualification	<ul style="list-style-type: none"> – SGD Swiss Graphic Designers, www.sgd.ch – SGV Union Suisse des Graphistes, www.sgv.ch
Formulaire de notes	<ul style="list-style-type: none"> – SGD Swiss Graphic Designers, www.sgd.ch – SGV Union Suisse des Graphistes, www.sgv.ch – Centre suisse de services Formation professionnelle, orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CSFO), www.csfo.ch